Fin 2021 : La Poste s’installe à la mairie !

Pour maintenir la présence de La Poste à Bessancourt, les élus ont proposé d’héberger les services postaux au sein de la mairie dès la fin de l’année. Échange avec Jean-Christophe Poulet, maire de la ville, sur cette nouvelle organisation plus adaptée aux besoins des habitants.



Pourquoi La Poste se réorganise-t-elle ?

La dématérialisation et les changements de consommation et de livraison ont contribué à la mutation des missions de La Poste et de son organisation. Cette réalité a également eu des conséquences sur la continuité du service postal rendu aux habitants, avec une amplitude horaire restreinte, des fermetures fréquentes et une fiabilité du service qui n’est plus au rendez-vous.

Qu’apporte cette nouvelle organisation aux habitants ?

L’objectif est simple : proposer les services postaux en mairie avec des horaires plus étendus et un personnel formé à ces missions par La Poste. Ainsi, les opérations postales seront possibles toutes l’année, chaque jour de la semaine, aux horaires d’ouverture de la Mairie.

Concrètement, comment et quand ce changement va-t-il s’opérer ?

Nous avons opté pour une solution innovante et souple qui repose sur un partenariat public privé. En effet, il nous semble que deux bureaux de service postal seraient utiles. L’un sera au sein de la Mairie, l’autre accueilli par le Super U.

Ainsi, dès le dernier trimestre 2021, l’accueil de la mairie proposera sur ses horaires habituels, l’accès aux services de La Poste, à l’exception des colis.

De son côté, le Super U assurera les opérations courantes y compris les colis (sauf opérations bancaires). Pour les courriers recommandés, l’avis de passage précisera le lieu de retrait (mairie ou au Super U).

L’objectif de cette nouvelle organisation est de proposer une meilleure qualité de service sur tout le territoire tout en s’adaptant à l’évolution des usages des Bessancourtois.